

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-59ItemMarie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 31 juillet 1898

Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 31 juillet 1898

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[31 juillet 1898](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Offroy et Cie](#)

Lieu de destination60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

RésuméAu sujet du droit de timbre des valeurs financières étrangères de Marie Moret : le droit s'exerce-t'il à la suite de l'épuisement des coupons ? Jusqu'à quelle date la rente italienne 3 % de Marie Moret sera pourvue de coupons ? Accuse réception des 1 000 F demandés.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Crise Familiale
31 juillet 1950

Messieurs Messrs. Guindé et cie

J'ai l'honneur de vous
confirmer ma lettre du 24 et
de vous prier de vouloir
bien encore me dire
touchant les titres étran-
gers :

1° - Si le trait de timbre
s'écroule à nouveau quand
le titre est renouvelé par
suite de l'épuisement
des coupons ?

2° - Pour jusqu'à quelle

époque ma rente viagère
300 en dépôt chez vous
est pourvue de coupons ?

Après je vous prie,
Messieurs, avec mes
remerciements anticipés,
l'assurance de toute
ma considération

Marie Gaden

P.S. - Je reçois votre pli
recommandé m'apportant
mille francs dont je passe
écritures par le débit
de mon compte chez vous.